



## **REGLEMENT DE LA MONOGRAPHIE DU BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (*BACHELOR*) EN BIOLOGIE**

### **Direction de la monographie :**

La monographie du baccalauréat universitaire en biologie se fait sous la direction d'un professeur, chargé de cours, maître d'enseignement et de recherche, chargé d'enseignement, biologiste, collaborateur scientifique ou maître-assistant de la Section de biologie.

C'est l'étudiant lui-même qui prend contact avec des enseignants pour trouver un directeur de monographie selon son intérêt pour une discipline. Ces contacts se font dans le courant de la 2<sup>ème</sup> année ou au début de la 3<sup>ème</sup> année. L'inscription définitive se fait au plus tard le 15 novembre de la 3<sup>ème</sup> année.

Le directeur supervisant le travail peut aussi être choisi hors-Section, mais l'étudiant doit alors trouver un professeur responsable au sein de la Section. La direction de monographie inclut la validation ou la proposition d'un sujet (voir ci-dessous), une discussion préalable, la suggestion de lectures (chapitres de livres, articles de revue), la supervision régulière du travail si nécessaire, des propositions de modifications et de corrections, et l'évaluation (avec ou sans soutenance, selon le souhait du directeur).

L'évaluation (note sur 6) doit être validée par une attestation portant **deux signatures** (celles du directeur et d'un deuxième juré, choisi par le directeur), et communiquée à la Section par le directeur de monographie. La note sera enregistrée et les 5 ECTS validés dès que l'étudiant aura envoyé une copie électronique (pdf) de son travail à l'adresse e-mail [secretariat-biologie@unige.ch](mailto:secretariat-biologie@unige.ch) et remis le certificat de la formation documentaire (voir ci-dessous) au secrétariat de la Section. **Le dernier délai de remise de la monographie est le jour précédant la rentrée d'automne** de manière à assurer sa validation pour l'année académique précédente.

### **Co-requis (formation documentaire):**

L'étudiant doit s'inscrire aux séances de « Formation documentaire » obligatoires à la Bibliothèque Ernst et Lucie Schmidheiny (BELS, Sciences II) qui ont lieu chaque année entre les mois d'octobre et de décembre. Cette formation est validée par un certificat que les étudiants devront obligatoirement joindre à leur travail de monographie au moment de rendre cette dernière au secrétariat de la Section de biologie.

### **Objectif et contenu de la monographie:**

La monographie du baccalauréat universitaire en biologie est un travail personnel basé sur une recherche bibliographique, sans travail pratique d'analyse ou d'expérimentation. Elle doit être présentée sous forme d'un mémoire écrit d'environ 4000 mots (6 à 8 pages) sans compter la page de titre, le résumé et la bibliographie. Elle représente un effort de 5 crédits ECTS, soit environ 150 heures de travail personnel, et peut être réalisée dès la 2<sup>ème</sup> année du baccalauréat universitaire en biologie.

## Présentation de la monographie:

La monographie peut se faire sous deux formes alternatives :

(A) sous forme d'un projet de recherche (sur un sujet proposé par le directeur de monographie), dont la structure est la suivante :

Page de titre :	Titre, nom de l'étudiant, nom du directeur et, le cas échéant, du répondant de la Section, date.
Résumé :	Env. 250 mots
Introduction :	État de la recherche dans le domaine, et proposition d'un projet de recherche avec ses objectifs : env. 2000 mots*.
Plan de recherche :	Étapes de réalisation du projet, incluant une description sommaire du protocole expérimental et des méthodes : env. 1000 mots.
Conclusion :	Résultats attendus et perspectives scientifiques : env. 1000 mots
Bibliographie :	Références bibliographiques (par ordre alphabétique des auteurs).

\* cependant, les étudiants en bachelor n'ayant que peu de contact avec l'expérimentation scientifique, l'introduction peut avoir un poids plus important par rapport au plan de recherche et à la conclusion.

(B) sous forme d'un état documenté de la recherche (sur un sujet proposé par le directeur de monographie), à la fin duquel seront soulevées les questions non encore résolues dans le domaine considéré. Le plan général du travail reste semblable au plan ci-dessus.

L'étudiant choisit la forme (A) ou (B) d'entente avec le directeur de la monographie.

Dans tous les cas, les citations bibliographiques seront intégrées au texte et les références complètes présentées dans une bibliographie soignée tant dans son actualité que dans sa présentation.